



VOLUME 5 NO 5

BULLETIN DE LIAISON

MARS 1992

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bien l'bonjour à vous toutes.

Cet après-midi je vous écris de chez-moi, je suis prise dans les bancs de neige, pas moyen de me rendre au Centre des femmes. Comme je ne suis pas obligée d'affronter la tempête sur les routes, je peux prendre le temps d'admirer le magnifique paysage qui s'offre à moi. Faut dire que j'habite le fond d'un rang, en pleine campagne. Petits bonheurs de la vie... Mieux vaut les prendre quand ils passent...

Depuis un bon bout de temps, je m'intéresse plus particulièrement au phénomène de l'appauvrissement des femmes, et ça, ce n'est pas un cadeau de l'univers. Certaines personnes me répondent qu'au Québec, on se plaint pour rien, qu'on est pas vraiment pauvres, que dans d'autres pays le monde crève de faim. Je ne le nie pas, j'ai vu la pauvreté de mes propres yeux en Asie et en Afrique... mais aussi au Québec. La semaine dernière, j'ai passé trois jours avec une vingtaine de femmes assistées sociales et même si elles reçoivent de l'argent de nos gouvernements, les fins de mois sont très difficiles. Sans compter que les 2/3 de la

main-d'oeuvre qui travaillent au salaire minimum, sont des femmes et qu'en 1992, salaire minimum égal pauvreté. En fait au Québec, une majorité de femmes vit sous le seuil de la pauvreté. Evidemment je parle pauvreté financière. Dans un autre sens les femmes sont riches de potentiels, de qualités, d'expériences.

Si nos élues-s reconnaissent l'utilité sociale au travail des femmes, nous n'en serions pas là. On parie de plus en plus de l'avenir du Québec, se fera-t-il sans nous?... C'est le moment de se prononcer sur nos besoins et nos choix, de faire valoir une autre dimension au mot "économie", une valeur sociale, si l'on veut que des situations comme celles de l'appauvrissement des femmes changent. On n'a plus le droit, ni le choix de se taire. On aura certainement l'occasion de s'en reparler. Les activités autour du 8 mars sont de bonnes occasions pour en parler ainsi que le prochain forum "Un Québec au féminin pluriel" qui aura lieu les 29,30 et 31 mai 1992.

Diane Robert

SOMMAIRE

LE COMITÉ DE VIGILANCE DU CÉAF ET LA PAUVRETÉ DES FEMMES.....	3
EN RÉGION: L'APPAUVRISSEMENT EN MAURICIE.....	4
L'AIDE SOCIALE AU FÉMININ.....	5
COLLOQUE LES FEMMES ET LA PAUVRETÉ: PORTRAIT FACTUEL ET POLITIQUE DE LA PAUVRETÉ DES FEMMES À MONTRÉAL DE LUCIE BÉLANGER.....	6
LA PAUVRETÉ ET LES GROUPES DE FEMMES DE FRANÇOISE DAVID.....	9
DÉVELOPPER DES MOYENS POUR S'INFORMER ET S'EN SORTIR.....	11
LES CENTRES DE FEMMES AGISSENT !.....	12

Production:

Coordination: Claire Lavoie

Collaboration: Louise-Hélène Houde, Lucie Bélanger,
Françoise David, Marguerite Surprenant,
Josée Belleau, Diane Robert.

Infographie: Carole Henry

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale d'Ottawa

Le bulletin de liaison est produit par
L'R des Centres de femmes du Québec inc.
1222, rue St-Hubert, Montréal (Québec), H2L 2Y7 (514) 843-8156

Le Comité de vigilance du CEAF et la pauvreté des femmes

Ce texte est l'aboutissement du travail de réflexion des participantes du Comité de vigilance du Centre d'éducation et d'action des femmes (CEAF). Les participantes à ce Comité de vigilance souhaitent partager leur réflexion avec l'ensemble du réseau des Centres de femmes du Québec en le diffusant dans le bulletin de l'R. Si vous avez des commentaires suite à la lecture de ce texte, nous vous prions de les faire parvenir au:

Centre d'éducation et d'action
des femmes
1468, rue Fullum
Montréal (Québec)
H2K 3M1 Tél: (514) 524-3901

"Le vrai visage de la pauvreté est un visage de femme"

C'est quand même curieux de ne plus pouvoir parler des femmes en 1991 sans parler de pauvreté. Les femmes forment la majorité des personnes pauvres au Québec et c'est à Montréal que l'on retrouve le plus grand nombre de pauvres, plus de femmes que d'hommes.

Diane, jeune femme mono-parentale âgée de 36 ans, mère de deux enfants dont elle a la charge, nous raconte...

"Je travaillais chez Steingery depuis une douzaine d'années. J'ai perdu mon emploi à cause de la fermeture du secteur de la pâtisserie. Après avoir été congédié, je me suis retrouvée seule avec deux enfants, une nouvelle job (moins payée) et une pension alimentaire qui ne m'est pas toujours versée.

Dans ma situation, quand les comptes sont payés, il ne me reste plus rien pour moi et plus rien pour les enfants. Pas

besoin de préciser qu'on ne mange pas du steak à tous les jours et que parfois, je dois couper sur les fruits et légumes. Je m'habille et j'habille les enfants avec du linge usagé. Les changements de saison c'est l'enfer et je ne veux surtout pas penser à Noël.

Quand on est une femme dans ma situation, pas question d'être malade parce que si je m'absente du travail, je ne suis pas payée. J'ai même dû aller travailler alors que j'avais une pneumonie. Je ne vis pas, j'existe. J'ai quand même ternimé un cours en massothérapie que je me suis payée avec l'argent de mes impôts dans l'espoir d'ouvrir un bureau. Mais je n'ai pas d'argent pour le bureau et l'équipement.

On n'a aucun soutien des gouvernements. Ils nous disent de faire des enfants et ils nous surtaxent. Ils vont donner des subventions pour les couples qui veulent s'acheter une maison mais il n'y a rien pour les femmes monoparentales. Il n'y a rien pour nous aider à sortir de notre misère. Je dirais même que les gouvernements contribuent à nous appauvrir."

Ce témoignage reflète bien les conséquences de la pauvreté pour les femmes qui, même en travaillant, se retrouvent dans une situation difficile puisqu'elles occupent pour la plupart du temps des ghettos d'emploi à temps partiels, au salaire minimum. Même quand les femmes travaillent à temps plein dans des professions majoritairement masculines, donc généralement mieux payées, elles n'obtiennent que 71 % du revenu des hommes ⁽¹⁾. A cela s'ajoute naturellement l'instabilité des emplois, la maternité et toutes les responsabilités qui incombent à celles-ci d'élever et d'éduquer les enfants, la non-reconnaissance du travail ménager, etc.

La situation n'est pas très rose, encore moins pour les femmes bénéficiaires de l'aide sociale. Comment faire pour joindre les deux bouts pour faire vivre deux enfants avec un revenu annuel de 9,732\$, en plus d'être jugées, surveillées dans leur vie privée, victimes de discrimination, dépendantes de l'état, alors qu'on évalue le seuil de la pauvreté à 21 663\$ si on a deux enfants? Quel espoir ont les femmes de se sortir de cet isolement économique? Dans une telle situation, comment parler de vivre dans la dignité.

Tout comme le soulignait Diane dans son témoignage, le gouvernement n'est pas sensibilisé à la situation de pauvreté vécue par les femmes et les décisions politiques en témoignent. Même si les femmes ont déjà fait des représentations auprès des dirigeants pour dénoncer cette réalité, la pauvreté les appelle à la vigilance. C'est-à-dire qu'elles doivent se regrouper pour renverser la situation, revendiquer des changements et faire reconnaître leur droit à une vie meilleure en exigeant entre autres: la reconnaissance du travail ménager, l'augmentation du salaire minimum, la dénonciation de la Loi 37, l'instauration d'un réseau de garderies, des congés de maternité payés, l'amélioration des conditions de travail. Il faut modifier les structures en place pour permettre aux femmes de vivre dans le respect et la dignité.

(1) Femmes d'action, Juin-juillet-août 1991, vol. 20, no5

L'APPAUVRISSMENT EN MAURICIE

La pauvreté des femmes ne se manifeste pas que dans les grandes villes comme Montréal. Toutes les régions de la province sont touchées par ce phénomène.

Louise-Hélène Houde, responsable du centre de femmes de Shawinigan, nous fait part de ce qui se passe dans sa région!

Louise est une femme de trente-quatre ans. Elle vit seule avec ses deux enfants. Elle vient de perdre son emploi de serveuse. Le restaurant où elle travaillait est fermé. L'usine située tout près a cessé ses opérations, les dîneurs sont maintenant absents. Après un mois d'attente, c'est le chômage et ses faibles prestations. Elle a peine à joindre les deux bouts, c'est avec timidité qu'elle se rend prendre quelques repas à la table populaire de son quartier à la fin du mois. Après d'intenses recherches, les mois s'écoulent, toujours sans travail. C'est donc à l'aide sociale qu'elle se retrouve. Formulaire à remplir, questions gênantes, etc. Le fameux chèque arrive enfin, quelques comptes sont accumulés, le budget sera très serré. Voilà que pour quarante dollars par mois de plus, on l'incite à travailler vingt heures

semaine, on insiste... et c'est le cycle projet, aide sociale, recherche d'emploi, pauvreté.

On aime souvent à nous faire croire que la pauvreté est le lot d'une minorité. Nous savons cependant que des cas comme celui de Louise se retrouvent à tous les jours par centaines dans les centres de femmes.

En Mauricie, il y a longtemps, la région était prospère. On pense à Shawinigan, ville de l'électricité, Trois-Rivières et La Tuque avec les papeteries et l'industrie du textile qui était aussi florissantes. La forêt, la rivière Saint-Maurice, la proximité des grandes villes, une population jeune, tous ces facteurs attiraient les investisseurs mais c'était autrefois... Aujourd'hui on note un taux de 2 à 3% plus élevé que l'ensemble du Québec sur le plan de la pauvreté. Le taux de chômage était de 14% pour le 1er trimestre 1991, contre un taux de 13.6% pour l'ensemble du Québec.

Toutes les études prouvent que les femmes s'appauvrissent plus vite que les hommes, dans un tel contexte elles sont évidemment aussi touchées dans notre région. Nous savons cependant que la pauvreté affecte toute la société et que la lutte doit se faire sur

plusieurs plans. C'est dans cet esprit que chez nous, des groupes travaillant pour plus de justice sociale ont formé un comité régional contre l'appauvrissement. Ce comité vise à développer une analyse commune, à créer une solidarité régionale entre les intervenants communautaires, religieux et syndicaux.

La concertation, la mobilisation se faisant de toutes parts, d'autres femmes se regroupent. Actuellement un colloque régional intitulé "Femmes et pauvreté" est en voie de réalisation. Les intervenantes des groupes de femmes forment le comité avisé et les participantes qui prendront la parole seront celles qui sont directement concernées. Ce sont elles qui gèrent de maigres budgets mais qui font aussi naître un peu partout des cuisines collectives, des comptoirs vestimentaires etc. Elles pourront donc jeter un regard féministe sur la pauvreté des femmes.

On dit que les riches s'enrichissent, que les pauvres s'appauvrissent, le tourbillon de la pauvreté est désarmant, la lutte doit se faire à tous les niveaux. Ce regain d'énergies collectives en région laisse-t-il présager un espoir de jours meilleurs?

Louise-Hélène Houde

L'AIDE SOCIALE AU FÉMININ

L'autonomie économique des femmes est un grand projet féministe. Il y a toutes sortes de chemins pour y parvenir, mais pour plusieurs femmes, la route sera longue. En effet, lorsqu'une femme "tombe sur l'aide sociale", des murs se dresseront sur le chemin de son autonomie: pauvreté, contrôle et humiliation.

Au Québec, il y a présentement plus de 625,000 personnes, dont au moins 233,000 femmes adultes, qui reçoivent de l'aide sociale. La loi sur l'aide sociale au Québec (loi 37) accorde des montants qui ne correspondent même pas au seuil de pauvreté. En outre, cette loi impose de plus en plus de contrôle sur la vie privée des femmes, ce qui a pour conséquence leur humiliation, sans parler de celle qui affecte leurs enfants.

Cette pauvreté, ce contrôle et cette humiliation de centaines de milliers de femmes ne peuvent nous laisser indifférentes. L'aide sociale n'est pas seulement le problème de celles qui en dépendent, ne serait-ce que parce que plusieurs d'entre nous pourraient à un moment ou un autre se retrouver dans cette situation.

En effet, un divorce, une maladie, un handicap, une perte ou une pénurie d'emploi, le fait d'être "trop jeune" ou "trop vieille", une maternité sans soutien, sont des événements courants dans la vie des femmes. Ce sont aussi des événements qui peuvent nous plonger dans la pauvreté temporairement et même pendant longtemps. La plupart des femmes qui se retrouvent dans cette situation n'ont souvent d'autre choix que de faire une demande d'aide sociale. Cependant, ne reçoit pas d'aide sociale qui veut. On doit faire face à des critères d'admissibilité et des exigences quant à son employabilité qui sont autant d'obstacles que la pauvreté dans laquelle on se retrouve.

Pour en savoir plus long, nous vous invitons à lire *L'aide sociale au féminin: pauvreté, contrôle et humiliation / Un guide de réflexion féministe: un appel à la solidarité*. Ce document vient de paraître et vous en recevez une copie en primeur.

Vous avez entre les mains un outil vous permettant de comprendre en quoi l'aide sociale contribue à l'appauvrissement des femmes.

On y présente des histoires vécues par des femmes ayant eu recours à l'aide sociale. De plus, on y explique clairement les critères et les mesures de la loi sur l'aide sociale. Enfin, on retrouve une liste d'outils d'animation disponibles auprès des groupes de personnes assistées sociales, de même qu'une bibliographie pertinente.

Devant l'ampleur du phénomène de l'aide sociale au féminin, le guide se veut aussi un appel à l'action et la solidarité des groupes de femmes. C'est une question qui concerne toutes les femmes pour qui l'autonomie et la dignité des femmes sont des priorités.

Josée Belleau

note: Chaque centre reçoit en même temps que ce bulletin, une copie du guide *L'aide sociale au féminin*. Dans un objectif d'auto-financer l'impression du document, une contribution volontaire de \$6.00 serait grandement appréciée. Faites votre contribution au nom de l'R. merci!

Colloque les femmes et la pauvreté

Deux regards essentiels

Les deux articles suivants: "Portrait factuel et politique de la pauvreté des femmes à Montréal" et "La pauvreté et les groupes de femmes" sont extraits du Rapport du colloque régional sur "Les femmes et la pauvreté", document publié par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme suite au colloque tenu le 12 mars 1991.

Lucie Bélanger est sociologue. Actuellement au Bureau de consultation jeunesse de Montréal, elle a travaillé avec le Réseau de défense des droits sociaux, où elle s'est particulièrement intéressée à la situation des femmes.

Portrait factuel et politique de la pauvreté des femmes à Montréal

La pauvreté, qui a marqué un recul de 1975 à 1979, connaît depuis lors une progression alarmante, et la récession qui frappe de nouveau accélère le processus d'appauvrissement. Cette recrudescence de la pauvreté remet en question de façon radicale les stratégies de lutte contre la pauvreté, aussi

bien les nôtres que celles de l'État, d'autant plus qu'elle s'est effectuée dans un contexte de reprise économique et de prospérité collective.

Qu'en est-il des femmes dans ce contexte?

Les chiffres publiés par le CCCSF, dans son étude *Vivre ou survivre?* Les femmes, le travail et la pauvreté, sont aussi alarmants que catastrophiques: entre 1975 et 1986, la proportion de travailleuses économiquement faibles a augmenté de 160,4%. Une étude du Conseil national du bien-être social démontre également que la situation ne s'est guère améliorée malgré l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail au cours des dernières décennies.⁽¹⁾ Madame Bélanger remet en cause le salariat lui-même et les relations hommes-femmes dans la société, ainsi que le principe de croissance économique imposé aux femmes à partir de structures patriarcales omniprésentes. L'appauvrissement des femmes n'y est pas étranger.

Lucie Bélanger brosse un portrait sommaire de la pauvreté des femmes à Montréal et tente

de la replacer dans le contexte stratégique néo-libéral de croissance économique qui en constitue aujourd'hui l'une des causes profondes. A son avis, l'analyse féministe est plus pertinente et plus urgente que jamais.

Montréal au coeur d'un tourbillon de pauvreté

Sur quel fond de scène se posent nos questions quant à la pauvreté des femmes à Montréal? Dans l'ensemble canadien, le Québec et Montréal s'appauvrissent. Sur le territoire de Montréal, cette dynamique d'appauvrissement suit une tendance bien particulière que le Conseil des affaires sociales du Québec a nommée le développement en "trou de beigne", c'est-à-dire que le centre-ville s'effrite au profit de la banlieue et que Montréal s'appauvrit en devenant le refuge des démunis venus d'ailleurs au Québec. C'est ainsi que l'on voit se modifier la répartition des populations pauvres à Montréal, phénomène auquel vient s'ajouter une transformation de l'économie urbaine: le secteur manufacturier perd du terrain au profit du secteur tertiaire, ce qui a contribué à la croissance du

chômage et à la précarisation de l'emploi. Les plus touchées, est-il besoin de le souligner, sont les femmes.

Les interventions municipales seront de plus en plus décisives, puisque les gouvernements d'Ottawa et de Québec semblent carrément dépassés par les événements. Ils ont abdiqué leurs responsabilités économiques et sociales, qu'ils refilent de plus en plus aux municipalités. La politique municipale deviendra donc un champ prioritaire d'intervention dans la lutte contre la pauvreté.

La pauvreté au féminin à Montréal

Selon Madame Bélanger, la pauvreté est la manifestation d'une dépossession fondamentale des femmes. Elle cite à l'appui de ses propos une étude de Robert Choinière sur la situation démographique et socio-économique de la population du grand Montréal.(2) L'auteur montre que, sur le territoire de Laval et de Montréal, le taux des personnes vivant sous le seuil de faibles revenus est passé de 21,8% en 1981 à 26,1% en 1986, soit un rythme de croissance de presque 1% par année. Et la pauvreté des Montréalaises s'accroît à un rythme plus rapide que celle de l'ensemble de la population du Québec.

Malgré cette permanence générale des écarts, des évolutions se sont pourtant produites dans des catégories particulières de femmes. Par exemple, il est réjouissant de noter que le sort des personnes âgées de 65 ans et plus s'est amélioré grâce, notamment, à la bonification des programmes de pension de vieillesse. Ce phénomène est d'autant plus important à une époque où l'on assiste à un démantèlement de l'État-providence qui a été, pour les femmes, un outil fondamental pour se sortir de la pauvreté. Par contre, la situation des jeunes s'est grandement détériorée, et cela, en dépit d'une plus grande scolarisation, d'un taux d'activité accru et d'une baisse du chômage.

Des parallèles constants pourraient être faits entre la situation globale des jeunes et celles des femmes. Trop souvent, en parlant des jeunes, on oublie la variable sexe, d'où l'importance de poursuivre des études pour mieux saisir le rapport des femmes à la pauvreté, et leur rapport aux stratégies pour se sortir de cette pauvreté. Madame Bélanger souligne que ces rapports ne sont pas les mêmes pour les femmes et pour les hommes, et qu'ils ne conduisent pas aux mêmes choix ni aux mêmes culs-de-sac. Par exemple, l'augmentation des grossesses chez les adolescentes amène nombre d'entre elles à faire appel à l'aide sociale, parce que c'est souvent leur seul recours. Par ailleurs, la proportion de familles monoparentales parmi les familles pauvres a augmenté, et entre 80 et 85% de ces familles sont dirigées par une femme. Bien que le rapport entre la pauvreté au féminin et la rupture du lien matrimonial apparaisse ici à l'évidence, ce facteur n'explique pas tout, et la permanence de la pauvreté générale des femmes renvoie à des causes plus profondes.

Croissance et appauvrissement: le couple néo-libéral

L'appauvrissement des femmes et des hommes s'est produit dans un contexte de croissance économique et, expression mensongère, de "prospérité collective". Il n'y a pas là qu'une simple concomitance passagère, mais un rapport de cause à effet qu'il est essentiel de saisir pour comprendre la pauvreté actuelle, car il explique le phénomène auquel nous assistons présentement et qui s'est installé graduellement: l'appauvrissement des classes moyennes et populaires, dû à l'incessant développement de nos sociétés. Les chiffres, qu'ils proviennent de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ou du World Economic Forum, sont clairs quant à la bonne posture économique du Canada et du Québec entre 1983 et 1986, en même temps que se détérioraient et que continuent de se détériorer

Lucie Bélanger
(suite de la page 7)

systématiquement les conditions de vie.

Afin de tendre vers une position de concurrence dite loyale, on exige la "flexibilité" de la main-d'oeuvre. Mais la flexibilité a aussi son corollaire: la précarisation de l'emploi. On a appliqué au Canada les programmes de stabilisation et d'ajustement structurel mis de l'avant par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, et ils ont produit, ici comme dans le Tiers Monde, un écart marqué entre la richesse et la pauvreté. L'appauvrissement constitue une pièce maîtresse de la stratégie néo-libérale. Selon Madame Bélanger, la pauvreté des jeunes et des femmes joue un rôle indispensable dans les plans du néo-libéralisme et de ses maîtres d'oeuvre.

Redéfinition des mesures sociales

Dans le rapport Macdonald (Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada), en 1985, on disait qu'il fallait mettre entre parenthèses les programmes sociaux pendant dix ans. Voilà qui nous rapproche des causes profondes de la pauvreté des Montréalaises car,

aujourd'hui, les femmes et les jeunes sont les principales victimes du néo-libéralisme, les principaux outils de la restructuration de l'économie. Aussi une lutte efficace contre la pauvreté exige-t-elle que l'on fasse porter le débat et l'action sur le terrain des projets de société et des finalités de l'Etat et de l'économie.

Selon Madame Bélanger, le lien entre pauvreté et emploi doit nous rappeler l'importance de réaffirmer le droit des femmes à un emploi bien rémunéré et stable. Dans nos sociétés, l'accès à l'emploi demeure la voie qui semble offrir le meilleur gage de protection contre la pauvreté. A ce titre, l'étude du CCCSF sur la pauvreté propose une analyse exhaustive de la réalité du travail salarié des femmes au Canada et soumet un vaste programme de réformes pour rendre ce choix concrètement praticable. On sait que les syndicats et les groupes de femmes en font une priorité.

Le portrait de la pauvreté au féminin a de quoi nous laisser songeuses, mais son ampleur ne doit pas nous décourager. Il nous indique que les défis à relever, le premier étant de dénoncer le scandale de la pauvreté des femmes. Ce portrait, confronté à la réalité de

Montréal qui s'appauvrit, appelle nos stratégies d'action. Notre rapport au monde est global, affirme Madame Bélanger, et aujourd'hui plus que jamais, cette globalité doit traverser nos initiatives locales et quotidiennes. Nous devons sans cesse réaffirmer notre regard propre sur le monde, et avec le monde. Car il s'agit, en dernier ressort, du choix de la société dans laquelle les femmes veulent vivre.

(1) Conseil national du bien-être social, *La femme et la pauvreté dix ans plus tard*, Ottawa 1990, p. 1-2.

(2) 2. Choinière, Robert, *La situation démographique et socio-économique de la population du Montréal-métropolitain: principaux résultats du recensement de 1986 par CLSC et DSC*, Regroupement de départements de santé communautaire du Montréal-métropolitain, 1990, p. 139 et suivantes.

LA PAUVRETÉ ET LES GROUPES DE FEMMES

Françoise David est coordonnatrice de l'RD des centres de femmes du Québec. Elle a aussi été travailleuse sociale pendant 15 ans au Centre de services sociaux du Montréal métropolitain.

C'est depuis de nombreuses années, affirme Françoise David, que les groupes de femmes s'intéressent à la question de la pauvreté et à celle de l'autonomie financière des femmes. Ils ont en effet traité des dossiers comme la désindexation des allocations familiales, la réforme de l'aide sociale, la reconnaissance du travail ménager, l'accès aux régimes de rentes, le retour des femmes sur le marché du travail, l'équité salariale, les services de garde, l'accès au travail non traditionnel, et ainsi de suite. Les groupes de femmes doivent se convaincre, assure-t-elle, qu'ils sont indispensables et que ce qu'ils font, personne ne peut le faire à leur place. Ils doivent adopter une attitude ferme vis-à-vis du financement étatique et le considérer comme un droit, comme un dû, et non comme un privilège.

Le quotidien

La situation actuelle génère énormément de stress et oblige à composer avec toutes sortes de programmes, explique Madame David, notamment celui de l'employabilité des chômeuses et des bénéficiaires de l'aide sociale, ce qui complique d'autant l'organisation du travail. Les organismes ne cessent de lutter contre les réductions de subventions et dépensent une grande somme d'énergie pour des résultats modestes. Les besoins dépassent largement les ressources, et la hiérarchisation des priorités oblige à une gymnastique harassante.

Les conséquences politiques

Leur besoin d'argent n'amène-t-il pas les groupes de femmes à s'éloigner de leurs priorités pour se soumettre à celles qui leur sont imposées par certains ministères? Les subventions étatiques n'amènent-elles pas à pratiquer une politique d'autocensure?

Nombre de groupes ont peur de prendre position sur la question nationale, et Madame David dit craindre qu'à la pauvreté matérielle ne vienne s'ajouter la pauvreté intellectuelle. Où en sont les débats de fond dans le mouvement des femmes? Jusqu'à quand encore des groupes "pour femmes seulement"? La question se pose à l'extérieur de nos rangs, dit-elle. Il faudrait en débattre, en parler pour parvenir à ouvrir des portes. Un autre dossier qui mérite réflexion est certes celui des nouvelles techniques de reproduction, du désir d'enfant chez les femmes hétérosexuelles et lesbiennes. Comment peut-on concilier ces questions? Et le lobby politique n'aurait-il pas rempcké l'action collective?

Comment expliquer le quasi-silence du mouvement des femmes face aux grands enjeux socio-politiques et sa quasi-absence des débats publics, tant au Québec que dans le reste du Canada? Les propos de Madame David ne sont pas étrangers, précise-t-elle,

à la difficulté que son groupe et d'autres ont éprouvée à se situer par rapport à un événement comme la guerre du Golfe. Avons-nous un projet féministe de société? demande-t-elle. Lequel? Se distingue-t-il d'un projet pacifiste, écologiste, tiers-mondiste? Qu'est-ce qui rapproche ces projets, qu'est-ce qui les différencie? Peut-on en parler publiquement et politiquement?

Il ne sert à rien de nuancer davantage, de se montrer "gentilles" à l'égard des gouvernements. Les groupes ne devraient-ils pas plutôt tenter de redonner au mouvement des femmes une certaine saveur politique? Face à un Etat qui maintient les femmes dans des conditions de travail précaires et qui veut contrôler toujours davantage, il ne faut pas craindre l'action politique et prendre fermement position en faveur des femmes les plus démunies. Il faudrait s'opposer publiquement et collectivement aux mesures néo-libérales, tant fédérales que provinciales, qui réduisent les programmes sociaux. Il faudrait que nous soyons beaucoup plus nombreuses, en tant que femmes et en tant que groupes, à dénoncer les réductions budgétaires et à proclamer haut et fort qu'elles sont inacceptables.

Le mouvement des femmes est là pour demeurer, conclut Madame David, et pas uniquement pour permettre aux femmes de se regrouper en fonction d'intérêts particuliers. Il a un rôle d'éducation, de sensibilisation, de politisation dont la société ne peut pas se passer et, s'il est convaincu de sa force, il peut agir. Madame David est d'avis que malgré le manque de ressources, il faut tenter de réfléchir ensemble sur le Québec de **demain**, un Québec sans pauvreté, sans sexisme et sans racisme. Aucune commission ne peut le faire à notre place, dit-elle, et malgré nos conditions précaires, malgré la difficulté de maintenir l'enthousiasme, il est possible de trouver un second souffle pour continuer.

DEVELOPPER DES MOYENS POUR S'INFORMER ET S'EN SORTIR!

Le Collectif des femmes de Nicolet a réalisé un documentaire qui présentera des femmes qui ont fait des démarches personnelles et collectives pour atteindre leur autonomie financière.

Marguerite Surprenant, coordonnatrice, nous fait un court compte-rendu de la réalisation cet outil de travail.

"SE DONNER LE DROIT" (un vidéo sur l'autonomie financière des femmes)

La situation économique des femmes ne semble pas s'améliorer. Il est urgent de réfléchir et d'agir pour tendre vers une meilleure autonomie financière pour les femmes, vers un équilibre économique qui permet de vivre décemment.

Il est sûr que l'autonomie financière ne passe pas nécessairement par l'obtention d'un revenu d'emploi. A l'intérieur d'un cadre familial, une juste répartition du pouvoir et de l'argent peut être négociée en tenant compte des rôles et responsabilités de chacun. Toutefois, l'évolution sociale de la dernière décennie nous amène

"Le statut civil n'influence plus le choix des femmes par rapport au marché du travail, le rôle du conjoint pourvoyeur est devenu un mythe, du moins, par rapport à la dépendance financière de la conjointe. Par contre, la situation parentale continue à influencer le taux d'activité des femmes, mais seulement de la maternité jusqu'à la moyenne enfance de leur progéniture" (1)

Quoiqu'il en soit, la femme qui veut atteindre une autonomie financière décente doit surmonter de réelles barrières à l'emploi: le manque de scolarité et une non-reconnaissance des compétences et des acquis; une méconnaissance du marché du travail; un environnement socio-culturel peu supportant; enfin, les barrières personnelles constituées du manque d'autonomie, de confiance, de mobilité et de l'âge, etc.. (CFP, 1990, p. 27 et ss.).

Nous croyons que pour inciter les femmes à une action réfléchie et efficace en regard de leur autonomie financière, elles doivent avoir une connaissance juste et réaliste de ces "barrières". Mais plus encore, elles doivent pouvoir constater que des femmes qui leur ressemblent, ont réussi à surmonter ces barrières à leur propre manière et ont atteint une autonomie financière satisfaisante.

Nous avons donc bâti le projet (subvention par le Secrétariat d'État, programme promotion de la femme) de réaliser un documentaire dans lequel nous présenterons des femmes qui ont fait des démarches personnelles et sociales vers l'autonomie financière. Par ce moyen nous voulons amener les femmes à établir leurs propres objectifs d'autonomie financière et passer à l'action.

En témoignant de leurs expériences concrètes et accessibles, ces femmes démontreront que l'atteinte d'une autonomie sur le plan économique, mobilise nombre de ressources mais aussi que des actions peuvent être posées.

Marguerite Surprenant

(1) Commission de la formation professionnelle de la Main-d'œuvre (CFP) région Mauricie

Bois-Francs. *Portrait de la clientèle FEMMES*. 1990. page 10

La pauvreté des femmes: Les centres de femmes agissent!

Etes-vous l'un des nombreux centres de femmes pour qui l'autonomie financière des femmes est une priorité d'action et l'appauvrissement des femmes, une urgence nationale ?

Ouï Et bien, faites-moi signe!

Le grand reportage de l'R sur l'action des centres de femmes en ce qui a trait à la pauvreté et à l'autonomie financière des femmes va bientôt commencer.

L'R veut mettre au grand jour les expériences positives réalisées dans les centres, permettant aux femmes de se sortir de la pauvreté ou de lui faire obstacle. Plusieurs d'entre vous ont des activités et des projets en cours, ou bien récemment terminés, que vous estimez importants, innovateurs ou incontournables. C'est le temps ou jamais de les faire connaître.

J'invite donc les centres à **me contacter d'ici le 30 mars**. Je dois d'abord faire un inventaire des actions afin de tracer l'itinéraire de la tournée-reportage en **régions**. La tournée pourrait débuter en avril et se poursuivre jusqu'en juin (1992).

Au plaisir de vous rencontrer prochainement!

Josée Belleau